

Cahiers de l'ASPAN suisse occidentale, année 19, no 2

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **127 (2001)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CAHIERS DE L' ASPAN SUISSE OCCIDENTALE

Les *Cahiers de l'ASPAN-SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent trois fois par an dans la revue *Ingénieurs et architectes suisses*. Ils sont adressés gratuitement à ses membres.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

«Territoire imaginaire» à Expo.02
(Rudolf Muggli) II

EXPOSITIONS NATIONALES

L'après-Expo 64
(Bernard Meuwly) IV

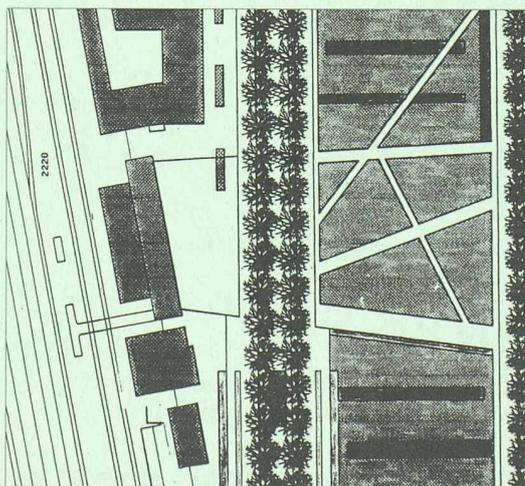
Sites pour une exposition nationale
(Urs Germann) VI

Expo.02 et le développement durable
(René Longet) VII

Expo.02: la Broye se cherche,
mais ne s'est pas encore trouvée
(Pierre Aeby) IX

Yverdon-les-Bains: jour J moins 357
(M. Jaques) XI

AGENDA X



2

Cahier ASPAN-SO N° 4 juillet 2001

19^e année – Tiré à part du N° 13
De la revue *Ingénieurs et architectes suisses*

«TERRITOIRE IMAGINAIRE» À EXPO.02

HISTOIRE D'UNE COLLABORATION NON ABOUTIE

Pendant de longues années l'ASPAN s'était impliquée avec d'autres acteurs de l'aménagement du territoire en Suisse dans un projet pour Expo.01. Ils avaient même trouvé un sponsor avec l'Union des banques cantonales suisses. Mais l'intérêt des instances de décision compétentes resta faible. La «commission Aeschbacher» bien connue écarta les idées des aménagistes comme beaucoup d'autres.

Pourtant, il n'échappa pas à l'ASPAN qu'en mars 1999 Martin Heller, alors nouveau directeur artistique d'Expo.02, mentionna dans un quotidien de Zurich l'aménagement du territoire comme un exemple significatif d'un thème d'exposition d'actualité. Son sujet s'intitulait «territoire imaginaire» ou encore: existe-t-il de nouvelles visions pour la Suisse en tant que cadre de vie? Des peurs devinrent à ce moment perceptibles, que plus rien ne pourrait bouger en Suisse à cause de la rigidité des innombrables règlements en aménagement du territoire («Unbelievable – everything is finished»).

L'ASPAN et l'Office fédéral du développement territorial (ODT) assurèrent Monsieur Heller de leur soutien. Mais il apparut bientôt clairement que l'expo voulait réaliser ce projet sans les aménagistes. L'Union des banques cantonales resta heureusement fidèle, comme sponsor, à

ce projet malgré tous les changements, au contraire d'autres sponsors plus connus. Un concours à deux tours fut organisé, qui fit ressortir cinq projets au printemps 2001.

NOUVEAU DÉPART AVEC «TERRITOIRE IMAGINAIRE»

Le thème du concours était libellé comme suit: «les projets tournés vers le futur constituent le cœur d'une exposition nationale. Car le miroir de la Suisse qu'Expo.02 veut construire est tourné vers l'avenir. La Suisse, en tant que cadre de vie, évolue en fonction de nos intérêts et nos besoins concrets. ... La question de savoir si les modèles qui en résulteront détermineront notre futur est l'objet de l'exposition. Les candidats retenus par le biais d'un concours public sont priés de développer leurs propositions pour un nouvel aménagement de la Suisse en tant qu'espace vital et de rendre accessibles à un large public leurs visions d'avenir» (traduction libre du texte officiel).

Quels sont les thèmes d'exposition qui sont sortis vainqueurs du concours du printemps 2001?

Le projet «CH2O» représente une Suisse avec un niveau de la mer situé à 1400 m.

Le projet «learning from Schrebergarten» représente le plateau suisse complètement urbanisé. Les jardins familiaux sont pour les

Bureau du groupe

Suisse occidentale

Pierre Aeby, président
Arlette Ortis, vice-présidente
Michèle Miéville et
Michel Jaques, secrétariat
Ch. Thury 14, 1206 Genève
Isabelle Debrot, trésorière

Rédaction des Cahiers ASPAN – SO

Florence Meyer Stauffer, responsable
ASPAN, Seilerstrasse 22, 3011 Berne
Tél. (031) 380 76 76

Publicité

Senger Media SA – Lausanne
23, Pré-du-Marché – 1004 Lausanne – Tél. (021) 647 78 28

Impression: Presses Centrales Lausanne SA, route de Genève 7, 1003 Lausanne

Comité de rédaction

Michel Jaques, président, rédacteur en chef
Membres:

Anne-Marie Betticher, Denis Clerc,
Christa Perregaux, Fulvio Moruzzi, Michèle Miéville,
Arlette Ortis, Claude Wasserfallen



ZSCHOKKE LOCHER

Parois moulées – Pieux forés – Parois berlinoises – Ancrages – Parois clouées
Micropieux – Injections – Sondages – Abaissement de nappes
Pousse-tubes – Microtunneliers – Jetting – Colonnes ballastées



ZSCHOKKE LOCHER – Travaux spéciaux

FEHLMANN TRAVAUX HYDRAULIQUES SA: Filiale de ZL

Route de la Venoge 10
1026 Echandens/VD
Tél. (021) 703 66 00
Fax (021) 703 66 01

Ch. Isaac - Anken 10
1219 Aïre/Genève
Tél. (022) 979 33 00
Fax (022) 979 33 11

hommes leur lieu de retraite et d'origine. Les jardins familiaux comme complément à la cité high-tech – sûrement pas une utopie par trop lointaine!

«Land schaffen» (créer du territoire) tel est le titre d'un projet qui veut montrer comment l'armée, tout comme également l'industrie, a remodelé des territoires entiers.

Un autre projet prend pour thème un paysage, pour lequel toutes les subventions et les paiements directs à l'agriculture ont été supprimés. Quels en seraient les effets sur les paysages suisses? Qui s'approprierait les terrains abandonnés par l'agriculture?

Swisscape veut enfin nouer un dialogue avec le public de l'exposition sur l'environnement de tous les jours. De cette façon, l'image que la population suisse se fait de son cadre de vie est mise en question.

CALENDRIER SERRÉ

Les architectes Mark Aurel Wyss et Nathalie Rossetti veulent attaquer le montage du pavillon de l'exposition déjà en novembre 2001. Le sponsor, l'Union des banques cantonales, veut informer occasionnellement par le biais de l'adresse www.vskb.ch. Les différentes banques cantonales disposent en outre d'un journal d'information «Expo-News», que l'on devrait trouver dans les succursales des banques.

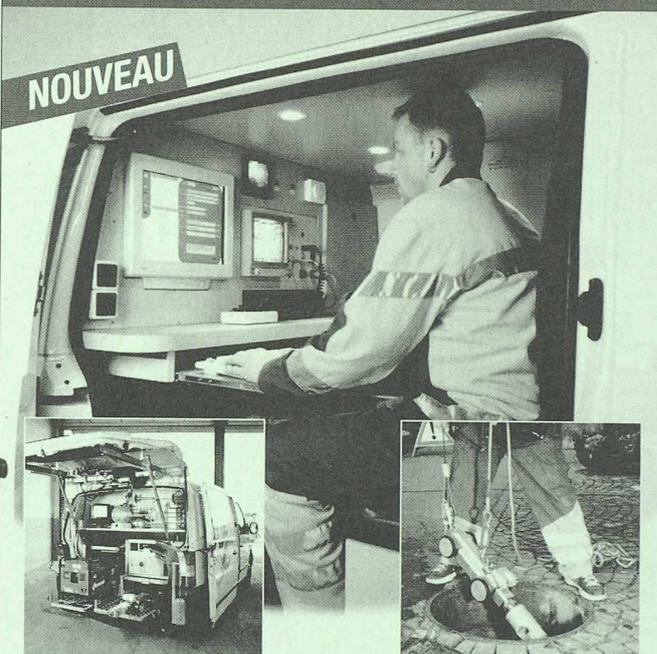
LES ACTEURS SUISSES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE SERONT-ILS DE LA PARTIE?

Celui qui est actif dans l'aménagement du territoire sait combien faire connaître les objectifs, les principes et les stratégies de l'aménagement du territoire est chose ardue. En règle générale, le citoyen ne s'intéresse qu'à ce qui se passe devant sa porte ou devant la fenêtre de son salon. Le fait que la consommation de sol en Suisse soit trop élevée et que nos villes soient mal reliées au réseau des transports publics sont plutôt des thèmes de discussion réservés aux experts.

L'exposition «territoire imaginaire» constitue donc une chance d'entrer en contact avec un public plus large. Il est inutile de ressasser les circonstances qui ont présidé à cette exposition. Utilisons Expo.02 comme une chance de «vendre» l'aménagement du territoire! Il faut espérer que l'exposition «territoire imaginaire» soit si bonne, qu'elle suscite beaucoup de dialogues constructifs entre jeunes et vieux.

*Rodolphe MUGGLI,
directeur VLP-ASPAN, Berne
(Traduction Bernard Trottet)*

Une autre vue de vos canalisations



Soucieux d'être toujours à la pointe du progrès, Liaudet Assainissement a entièrement conçu et équipé une régie mobile pour les inspections télévisées (minibus adapté aux parkings souterrains).

INSPECTION TÉLÉVISÉE

- Contrôle de réseaux
- Plan général d'évacuation des eaux PGEE
- Localisation de défauts et de détériorations, radio-détection en surface
- Recherche de branchements
- Réception de travaux neufs
- Travaux d'expertises
- Mise à jour de plans
- Fourniture d'un rapport avec photos couleur (impression laser)
- Fourniture d'un CD-Rom avec logiciel de visualisation des rapports

RIGUEUR ET PRÉCISION DU DIAGNOSTIC

- Techniciens spécialisés
- Respect des directives fédérales du plan général des eaux
- Analyse des résultats
- Conseils dans le choix de la méthode de réhabilitation

ÉQUIPEMENT DE HAUTE TECHNOLOGIE

- Caméra vidéo couleur numérique à tête rotative 360°, montée sur un chariot automateur
- Régie vidéo informatisée, réalisation d'un rapport clair et détaillé
- Câble unifilaire d'une longueur de 500 m

AUTRES MOYENS D'INSPECTION TÉLÉVISÉE

- Régie portable équipée d'une caméra couleur à tête rotative 360°, montée sur un chariot de petites dimensions, possibilité de changement de direction dans la canalisation, particulièrement adaptée pour des inspections dans les bâtiments
- Visite de canalisation à partir du diamètre 30 mm avec caméra portable noir et blanc.



(Entreprise autorisée par le Département de la Sécurité et de l'Environnement)

Chemin du Chêne 19 • 1020 Renens
Tél. 021/633 10 70 • Fax 021/633 10 79
www.liaudet-assainissement.ch

L'APRÈS-EXPO 64

Ouverte pour six mois en avril 64 à Lausanne, cette exposition nationale rompait avec la tradition en présentant un visage avant-gardiste et auto-critique de la Suisse. Ce songe d'un été fut matérialisé en capitale éphémère du pays dessinée d'architectures inconnues jusque-là plongée dans les promesses de la science et les clins d'oeil des artistes mais aussi interrogée par une unité confédérale fragile, une immigration étrangère mal acceptée et des berges polluées. Ce songe eût quelques retombées d'ordre culturel.

Dans le domaine de l'architecture l'équipe de créateurs est sortie des sentiers battus en donnant une expression à un contenu pour déboucher sur une cohérence. La démonstration fut aussi apportée par la grande puissance de travail que peut fournir dans un tel cas une équipe soudée. Menaçant le groupe de gens de caractères et de formations différentes le risque d'enlisement dans de vaines palabres fut évité grâce à la création d'un organisme en fonction d'un programme à réaliser. L'objet n'est plus présenté pour lui-même mais surtout pour l'idée qu'il est censé exprimer. A l'instar des oeuvres d'art on a pu constater combien la beauté a été introduite grâce à la complicité de toutes les personnes impliquées tentant de faire oeuvre de culture.

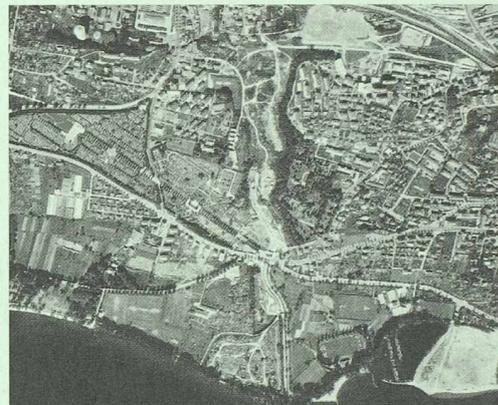
Le débat ouvert par l'Expo eût le mérite de mettre l'accent sur une série de problèmes auxquels la Suisse allait devoir faire face tels que:

- l'aménagement du territoire
- l'ouverture vers l'Europe
- la solidarité mondiale
- l'intégration des étrangers,
- la pollution

et toute réflexion sur de nouvelles raisons de croire et créer...

En matière de transport collectif en site propre les réalisations ingénieuses du télécabane et du monorail n'ont trouvé que quelques applications dans d'autres expositions comme à Montréal en 67. Mais ils n'ont pas vraiment inspiré de solutions dans les centres urbains encombrés par le trafic individuel. Deux réalisations de pointe pour l'époque ont connu quelques prolongements: le bathyscaphe et l'overcraft dénommé Albatros. Sur le plan régional lausannois, il faut relever le rôle d'accélération de l'expo-64 sur la mise en service de la première réalisation autoroutière interville du pays et ses retombées sur la réflexion générale relative au réseau routier régional et national. Citons aussi le contournement de Lausanne absorbant les branchements des autoroutes vers Yverdon, Berne et le Valais, ce qui a permis l'organisation de la circulation urbaine. Dans le domaine de l'épuration des eaux usées, la mise en place rapide d'une station d'épuration a dû être décidée pour le plus grand bien de la rive du lac.

Quant aux 60 hectares, dont 15 de comblements, de l'ancienne Expo remis équipés, viabilisés,



L'après-EXPO 64: Avant

purgés de toutes les séquelles anciennes d'exploitation agricole, de manège, de secteurs de décharge urbaine qui auparavant ne permettaient qu'une accessibilité limitée aux promeneurs, ils offrent aujourd'hui un superbe parc public aménagé pour le sport et la détente dans un site incomparable qui fait l'envie de très nombreux visiteurs étrangers. Rappelons tout de même que jusqu'au milieu du XIX^e siècle les plaines de Vidy sont des terrains marécageux de part et d'autres de la rivière du Flon.

Pour les pavillons d'exposition, le statut éphémère était voulu. Seuls subsistent trois bâtiments datant de 1964: le **Théâtre de Vidy**, construction typique d'une période qui croyait à la préfabrication, le **Restaurant de la Voile d'Or** sur les comblements réalisés en 60-61 et l'ancien jardin d'enfants de l'Expo recyclé en **Centre d'Animation de la Vallée de la Jeunesse**.



E.A.R.A. S.A.

ÉCRANS ANTIBRUIT
REVÊTEMENTS ABSORBANTS
CONCEPT ET RÉALISATION

UTILISATION:

Parois antibruit:

Routes - autoroutes - voies ferrées
aéroports - stands de tir

Revêtements absorbants:

Ouvrages existants - assainissement
de locaux industriels etc.

Case postale 7 Tél. 021 / 908 08 53
1607 Palézieux-Gare Fax 021 / 908 08 50

Ce qui restait des vestiges de la Lousonna bousculés par le passage de l'Expo est ouvert au public sous forme d'une **Promenade Archéologique** où subsistent les vestiges du quai romain révélant que la rive, il y a 2000 ans, était environ 200 m en retrait de l'actuelle.

Si l'on examine en détail les aménagements qui ont pris place sur l'aire occupée par l'Expo en se déplaçant d'est en ouest nous trouvons successivement:

En avant-scène pour le visiteur arrivant d'Ouchy (le télésiège et la passerelle installés dans ce but par l'expo ont maintenant disparu):

- l'**Esplanade de Bellerive** et Bellerive-Plage (installation fondée en 1935) couvre 8,5 hectares dont les comblements effectués dès 1960 avec ceux de l'Expo 64 et développe 400 m de plage.

Sur l'aire de l'Expo

- les **Bains Publics** libres d'accès offrent une plage de plus de 100 m et une surface attenante pour jeux de balle de plus de 15.000 m²; près du théâtre ils sont complétés par la baignade des enfants,
- le **Grand Théâtre de Verdure** prévu pour des manifestations populaires peut accueillir quelques 3000 personnes; il est ceinturé par un Petit Train pour les enfants,
- le **Port de Vidy** abrite 700 bateaux sur le plan d'eau et 200 dériveurs à terre, divers Clubs nautiques y ont leurs locaux ainsi qu'une Ecole de Voile,
- l'**Esplanade des Cantons et les Pyramides de la Voie Suisse** restent un souvenir de l'Exposition Nationale de 1964,
- le **Port de l'Aviron** avec ses deux Clubs, ses hangars et son bassin pour rameurs,
- le **Centre Sportif** occupe, pour les terrains uniquement, une surface de 13 hectares,
- plus en retrait, le **Parc Archéologique**,
- le **Camping** couvre 45'000 m² équipés de toutes les commodités avec motel de 6 bungalows, magasin et restaurant, salle de réunion, jeux d'enfants et aire de pétanque,
- réserve ornithologique reboisée après l'ouragan de 1959, le **Parc Bourget** avait déjà



Pendant l'EXPO 64

connu des aménagements successifs vers 1900 puis 1930, il borde le lac sur plus d'un kilomètre ouvert à la baignade grâce aux effets de la station d'épuration attenante au nord,

- sur la pente dominant le giratoire de la Maladière s'étire la **Vallée de la Jeunesse** qui a gardé son nom de baptême donné par l'Expo; elle occupe sept hectares avec l'école primaire récemment convertie en Ecole Romande des Arts Graphiques, une grande salle de gymnastique omnisport et piscine, des terrains de sports scolaires, des places de jeux pour petits et grands, une piste d'entraînement pour planches et patins à roulettes, 10'000 rosiers dont 6'000 de la collection de la roseraie et le **Centre d'Animation** sous le voile de béton de l'ancienne garderie de l'Expo.

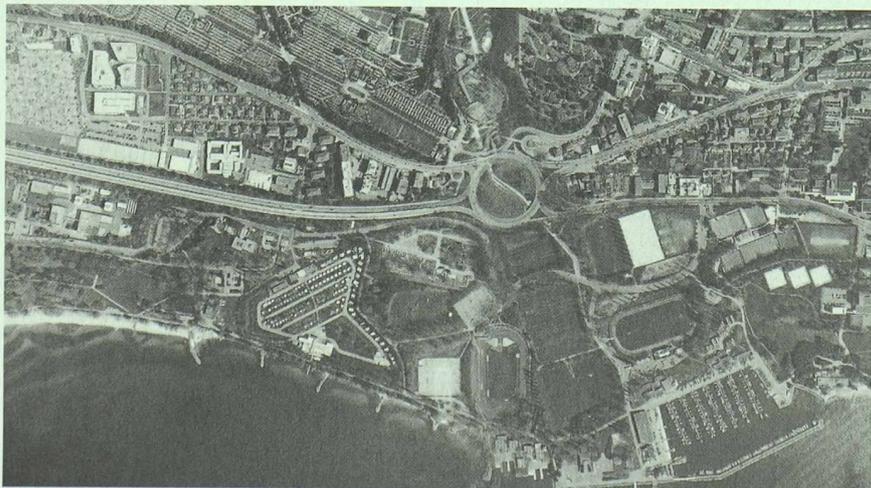
En bref les travaux paysagers ont porté sur 75 hectares. Aménagés de 1962 à 1964 ils ont été repris après l'Expo dès 1966. A raison de 1 million de francs par an en chiffres ronds, ils représentent pour la Ville une dépense totale de 9 millions, non compris la construction des ports et des bâtiments divers. Il y a lieu d'ajouter la rénovation de l'ancien **Stade de Vidy** ayant entraîné la réalisation d'un nouveau restaurant qui s'ouvre directement sur le quai promenade du port.

Le solde incontestablement positif du passage de l'Exposition Nationale de 1964 pour Lausanne et toute sa région permet de constater que la loi d'airain de l'économie n'est pas la seule à pouvoir s'appliquer à une entreprise chargée de resserrer le lien fédéral et de pousser les responsables du pays à définir les problèmes importants pour son avenir et à les porter à la connaissance de tous.

De surcroît, ces retrouvailles de la famille suisse, lors des fameuses journées cantonales de l'époque dans la joie et l'amitié l'ont amenée à cesser pour une fois de s'ignorer aimablement ce qui est déjà un énorme succès pour des Confédérés.

*Bernard Meuwly
architecte EPFL/FAS/SIA
ancien architecte-adjoint de l'architecte en
chef de l'Exposition Nationale Suisse - 1964
ancien architecte de la Ville de Lausanne*

L'après-EXPO 64: Aujourd'hui



SITES POUR UNE EXPOSITION NATIONALE

Expos.ch, l'exposition des archives fédérales¹ sur les expositions nationales de 1883 à 1964 montre que les expositions nationales vont de pair avec la prise de possession d'un territoire. Cette appropriation s'est produite de deux manières: d'une part, il s'agissait de déterminer le lieu de l'exposition, de ménager suffisamment d'espace pour les exposants et pour les visiteurs et de le desservir par les transports. D'autre part, les organisateurs ont toujours tenté de remplir un territoire imaginaire. Car les expositions nationales ont, dès l'origine, eu pour objectif de montrer au public ce qui constitue l'âme de la Suisse. Elles apportèrent de cette façon une contribution importante au bricolage de l'identité nationale. Ce n'est pas un hasard si, en 1883, le conseiller fédéral Numa Droz plaça la première exposition nationale sous la devise de «Connais-toi toi-même» Et l'Expo.01 doit, selon le message du Conseil fédéral de 1996, «constituer une nouvelle contribution constructive à la cohésion et à la solidarité nationale».

Toutes les expositions nationales se sont concentrées dans le passé sur un lieu d'exposition. Pour des raisons logistiques, elles eurent toutes lieu dans de grandes villes suisses (Zurich, Genève, Berne et Lausanne). Cependant, la maîtrise de l'afflux des visiteurs représentait un véritable défi. La desserte de ces villes par les transports ne fut pas une mince affaire: par exemple, la construction d'une voie d'accès pour l'exposition de 1896 fut refusée en votation populaire par les genevois, ce qui transforma le transport des grandes pièces de l'exposition en un acte de bravoure. Lors de l'exposition de 1914 à Berne, les problèmes de transports ne purent être maîtrisés que par la construction de nouvelles lignes de trams et en 1939, les infrastructures ferroviaires durent être considérablement développées. L'expo 64 maîtrisa enfin le trafic motorisé individuel par un programme de construction de routes.

La concentration des expositions en un lieu ne répondait, toutefois, pas uniquement à une nécessité pratique, mais était aussi le résultat d'une logique de présentation d'exprimer la communauté imaginaire de la «Nation Suisse» sous la forme d'une «miniature» (Cretaz/Michaelis-Germanier). Selon le désir des organisateurs, le public devait pouvoir appréhender les produits et les valeurs qui constituent l'esprit suisse sur l'espace le plus restreint qui soit. Un exemple marquant de cet art de la présentation était matérialisé par le «village suisse» qui a été montré pour la première fois en 1896 à Genève. Le «village» concentrait l'image d'une Suisse rurale qui avait en même

temps la prétention de représenter la véritable âme du pays. La Suisse urbaine et industrialisée qui produisit en définitive les expositions nationales ne trouva quasiment pas place dans la représentation du village. Les conquêtes des modernes furent présentées ailleurs, dans la halle des machines. Il est significatif de constater que le «village» polarisa l'attention du public tant en 1896, en 1914 qu'en 1939.

Une première tentative de rompre avec cette tradition du miniature se produisit avec l'expo 64. Le projet EXNAL de l'Association pour l'aménagement urbain et rural du bassin lémanique (APA.URBAL) proposa la construction d'une ville modèle en liaison avec une exposition thématique. Tout comme les auteurs de l'ouvrage paru en 1955 «Attention: La Suisse», les initiants d'EXNAL voyaient dans l'aménagement du territoire et des villes une possibilité de participer à la construction de la société de l'après-guerre de ce pays. L'échec de ce projet montre cependant que la concentration d'une exposition nationale en un lieu apparaissait, après comme avant, plus attractive aux yeux des responsables. L'attractivité d'une exposition centralisée se vérifia encore dans le cas de l'expo 64 avec la polémique autour de la présence de l'armée. Ainsi, les militaires s'opposèrent avec succès à une présence de l'armée en dehors de l'enceinte de l'exposition, car une telle mise à l'écart aurait à leurs yeux accordé trop peu de crédit à la valeur de la défense nationale dans la conscience nationale.

L'idée d'une exposition nationale décentralisée redevint d'actualité avec le projet CH91, qui prévoyait plusieurs lieux d'exposition en Suisse centrale. CH91 échoua en avril 1987 en votations populaires organisées dans les cantons concernés. La virulence des débats contemporains sur l'armée ou l'intégration européenne (votations des 26 novembre 1989 et 6 décembre 1992) invite toutefois à ne pas interpréter le non de 1987 uniquement comme un refus d'un concept peut-être pas tout à fait mûr. L'échec de CH91 a davantage rendu évident l'absence d'un consensus, dans la Suisse des années '90, sur ce qui doit trouver place dans cet espace de représentation nationale. Le processus en marche de diversification de (des) l'identité(s) nationale(s) est l'un des plus gros défis que doivent affronter les organisateurs d'Expo 02. Leur réponse à cette question montrera s'il est possible, au début du 21^{ème} siècle, d'occuper physiquement non seulement les artéplages, mais aussi de remplir les «plate-formes» mentales.

*Urs Germann, lic. Phil.
Collaborateur scientifique
aux Archives fédérales suisses
(Traduction Bernard Trottet)*

¹ Expos.ch sera présenté à Bâle (du 18 juillet au 20 août 2001), à La Chaux-de-Fonds (du 24 août au 19 septembre 2001) et ensuite à Weinfelden, St. Gall, Bellinzzone, Schwytz, Lausanne, Soleure et

Coire. L'exposition est accompagnée du dossier *expos.ch idées, intérêts, irritations* qui réunit plusieurs contributions en français et en allemand

EXPO 02 ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : IL N'EST PAS TROP TARD POUR BIEN FAIRE

QUAND EST APPARUE L'IDÉE D'UNE EXPOSITION NATIONALE, IL Y A EU D'EMBLÉE DEUX POSITIONS.

D'une part, ceux qui, pour consolider le corps social helvétique, souhaitaient garantir la présentation, de façon critique, didactique et interactive, d'un certain nombre de thèmes fondateurs de perspectives pour notre pays qui en a bien besoin. Non pas certes au sens d'une exposition lourdement patriotique comme celles que les circonstances ont placées au début des deux grandes guerres du XXe siècle européen. Encore moins au sens d'une manifestation empreinte de bons sentiments, où le questionnement et les problèmes remplaceraient la convivialité et la fête. Mais on ne peut admettre qu'un aussi vaste rassemblement – surtout s'il est qualifié d'exposition nationale – ne soit qu'une juxtaposition kaléidoscopique de sponsors. Si cela était, on pourrait tout à fait comprendre l'événement comme un avertissement sur l'état de la nation, en marche vers la dissolution de la communauté dans le melting-pot commercial, dans le zapping et le happening.

D'autre part, ceux qui pensaient, au contraire, que l'époque des mises en scène et en questions ordonnées était terminée, que le hasard faisait bien les choses et que finalement, il fallait faire confiance et se laisser surprendre par les contrastes entre l'artistique et le commercial, réunis tous deux sous la bannière de l'éphémère. La vieille querelle entre pessimistes et optimistes, entre planificateurs et partisans du libre marché, entre les amateurs de sérieux et de solide et le camp des fous du roi.

On sait que c'est la deuxième philosophie qui l'a emporté. Au point, même, qu'au départ et durant quelques années, la théorie du chaos fut largement illustrée et mise en pratique: valse des responsables, valse des concepts,

perte de dossiers, valse des crédits. Refuser tout fil conducteur avait aussi l'avantage de correspondre mieux à cette image du ludique, du futile coûteux, du virtuel et du relatif qui compose l'air du temps. En réalité, le refus d'une coordination thématique claire n'est que le résultat du fait que l'expo 02 est la première exposition nationale largement privatisée. Dès lors le pouvoir n'était pas dans les mains des concepteurs, mais dans celui des sponsors selon la vieille règle, non virtuelle, elle, de «qui paye commande».

Cette option n'était pas une fatalité, mais résulte de l'ampleur des coûts, elle-même fonction de la dispersion et de la dimension de la manifestation. Une manifestation plus compacte et moins coûteuse aurait parfaitement pu connaître un ratio de financement permettant aux pouvoirs publics de maîtriser davantage les règles du jeu. Dans toute la phase de développement de l'expo, il a constamment été répondu à ceux qui souhaitaient voir émerger plus rapidement et plus clairement des lignes de forces thématiques, ou du moins la structuration d'un débat citoyen, qu'il fallait faire confiance. Force est de reconnaître, aujourd'hui, que la forme commence à générer du fond et que comme souvent la vérité se trouve entre les deux positions dessinées ci-dessus.

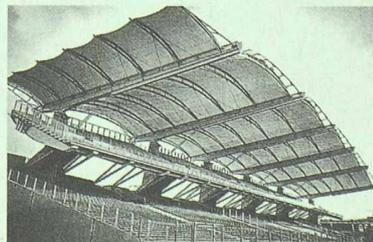
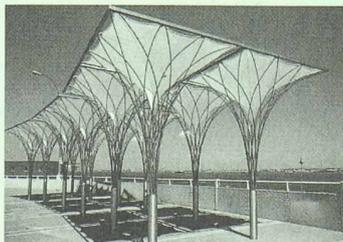
Dans l'intervalle, il a été beaucoup question des impacts environnementaux de l'expo. Il faut reconnaître à ses responsables le mérite d'avoir accepté d'entrer en dialogue avec les organisations de protection de l'environnement et les services officiels compétents et d'accepter le verdict de structures de controlling indépendantes. Un suivi environnemental externe a été créé, et un rapport récent a encore souligné les faiblesses du concept de transports, enjeu environnemental majeur. Le développement durable est ainsi présent, quoique discrètement, par la petite porte et un de ses aspects.

ÜBERDACHUNGEN / ABRIS

Die erste Adresse für Überdachungen seit 1988 / La première adresse pour abris depuis 1988

Construction
Fabrication
Montage
Vente

Entwicklung
Fabrikation
Montage
Verkauf



Cover-Car – Cover-Bike – Cover-Hall Made in Swiss
Rue du Tombet 29 – CH 2034 Peseux – Téléphone (+41) 032/731 41 44
Fax (+41) 032/731 44 02 – E-mail: i-comet@swissonline.ch – www.i-comet.ch

I-Comet Sàrl®

J'ai toujours été de ceux qui pensent que l'on ne peut pas, à l'orée du XXI^e siècle, inviter autant de personnes, au nom d'un rassemblement national, sans leur donner la chance d'apporter à cette occasion leur pierre à l'édifice politique qui s'appelle la Suisse. Dire comme à Séville en 1992 que la Suisse n'existe pas c'est se moquer des 7 millions d'habitants qui y vivent, qui existent bel et bien et qui ont des choses à dire! Une telle occasion de débattre et de réinventer des axes forts communautaires ne doit pas être ratée.

Un de ces axes forts est indubitablement la notion de développement durable. Consacré au Sommet de la Terre de 1992 dont on fêtera précisément en 2002 le dixième anniversaire (Rio+10), le développement durable n'est autre que l'engagement de gérer cette Planète Terre qui nous est confiée dans l'intérêt de tous ses habitants actuels et futurs. Autrement dit, c'est mettre en œuvre une double solidarité, dans l'espace, et dans le temps. Ces enjeux sont essentiels pour nous tous, et touchent à des domaines comme la cohésion sociale, les relations Nord-Sud, les valeurs, la culture, la

démocratie, l'économie, l'énergie, la répartition et la gestion des ressources.

En parlera-t-on au cours du plus vaste rassemblement de l'année 2002? En verra-t-on des matérialisations? Ou la déresponsabilisation par la version postmoderne du Pain et des Jeux, la grand-messe des sponsors, prendra-t-elle le dessus? La Confédération présentera le pavillon de l'équilibre. Des collectivités riveraines – villes de Neuchâtel et d'Yverdon, mais aussi le canton du Jura et le Seeland, parmi d'autres – amènent pour 2002 leur plan de développement durable local – un Agenda 21 tout neuf. Cela suffira-t-il pour donner droit de cité à ce concept fondateur qu'est le développement durable? S'il est difficile aujourd'hui d'en faire le fil conducteur de l'ensemble, il n'est jamais trop tard pour bien faire et pour lui donner un maximum de plates-formes et de visibilité durant ces 180 jours de fête.

René Longet,

Directeur romand de la Société suisse pour la protection de l'environnement, Genève



L'assurance d'un sol coulé de qualité

famaflor®

Famaflor SA, Le Grand-Pré, 1510 Moudon, tél. 021/905 34 35

même où vous ne
l'imaginez plus...

**...nous
reverdissons**

EcoTex®

Tissus de coco, filet de jute,
nattes de paille et coco,
fascine végétative:

**ce sont nos propositions
pour un reverdissement
réussi.**

Hydrosaat

Hydrosaat AG
1717 St. Ursen

Tél. 026-322 45 25
Fax 026-323 10 77

www.hydrosaat.ch
e-mail: hydrosaat@hydrosaat.ch

EXPO.02: LA BROYE SE CHERCHE, MAIS NE S'EST PAS ENCORE TROUVÉE.

À la lecture de ce titre, le lecteur songera: «Encore un de ces textes lénifiants, alignant les poncifs éculés et concepts creux sur le développement économique, les beaux défis, la volonté régionale, les chances à saisir» et que sais-je encore; bref, toutes ces sortes de lieux communs qui peuplent les pages des canards locaux et des allocutions inaugurales traditionnelles depuis bientôt un lustre. Pas si sûr. Bien que, vue de l'Expo.02, la Broye soit d'abord un arrière-pays situé pour l'essentiel entre deux «artepages», celle de Morat et celle d'Yverdon-les-Bains, il vaut la peine de s'attarder sur cette région, en marge de la richesse depuis l'époque d'«Aventicum-la-Romaine». Peut-on y déceler aujourd'hui déjà les prémices et les conditions des retombées à venir du grand événement national de 2002?

L'ABSENCE DE STRUCTURE

La Broye fribourgeoise et les districts vaudois d'Avenches, de Payerne et de Moudon figurent aujourd'hui, en termes de force économique et de perspectives de développement, parmi les régions de Suisse les moins favorisées du plateau. Ce territoire ainsi défini est plutôt informe, structurellement parlant, dans la mesure où parmi les quatre bourgades qui dispensent l'essentiel des biens et services, et où se trouve le gros des emplois, les trois vaudoises déjà mentionnées, plus Estavayer-le-Lac, aucune ne paraît à même d'assumer un vrai leadership régional, même si Payerne tend à jouer incontestablement le rôle le plus en vue, en ayant hérité récemment, par exemple, de l'activité en soins aigus de l'Hôpital intercantonal de la Broye et en se préparant à accueillir bientôt un gymnase régional pour les élèves des deux cantons, de manière à compléter l'offre scolaire de son centre professionnel, actuellement encore très partiel.

Au fil des siècles, cette absence de hiérarchie locale a rendu la région dépendante des chefs-lieux cantonaux de Lausanne et de Fribourg; cette dépendance s'est accompagnée du renforcement des deux «artepages» déjà évoqués, qui l'une et l'autre ont bénéficié ces deux dernières décennies de meilleures liaisons ferroviaires et routières avec Berne, pour Morat, et avec Lausanne, pour Yverdon-les-Bains. Petit paradoxe: les Fribourgeois d'Estavayer-le-Lac se compliquent la vie depuis longtemps en s'appuyant sur Fribourg, à plus de 30 kilomètres (alors qu'Yverdon-les-Bains est à moins de quinze minutes de train et, depuis peu, à 10 minutes d'autoroute) et, de leur côté, les Vaudois d'Avenches et de Payerne en font autant avec Lausanne (alors que Fribourg est à 20 minutes en transports publics ou par la route).

UN MANQUE D'IRRIGATION PAR LES FLUX ÉCONOMIQUES

Cette région risque de continuer à souffrir de ne récolter que les miettes des rayonnements respectifs de Fribourg et de Lausanne, qui échouent presque par hasard entre la rivière de la Broye et les bords des Lacs de Neuchâtel et de Morat, et en «sautant» carrément au passage les territoires et localités n'appartenant pas à leur propre périmètre cantonal. La remarque ne vaut pas pour Moudon, très proche du bassin lausannois et qui fait toujours un peu «pièce rapportée» dans la constellation broyarde, ce que les responsables politiques locaux ont tendance à occulter dans leurs analyses sur la stratégie régionale à appliquer pour dynamiser enfin une économie restée lente et statique.

Mais le fond de la question est ailleurs et réside pour l'essentiel dans l'absence de flux culturels, économiques et sociaux entre les deux Villes prometteuses que sont Fribourg et Yverdon-les-Bains. Voyons de près les atouts de l'une et de l'autre, dont la somme est impressionnante, pour un total de quelque 60'000 à 110'000 habitants, suivant qu'on englobe ou non les localités limitrophes formant ceinture. Quant à la mobilité d'abord: situées à 40 km. l'une de l'autre, elles sont reliées par une ligne CFF qui pourrait les rapprocher réciproquement (moins d'une demi-heure de trajet), si l'on introduisait des trains accélérés Fribourg – Payerne – Estavayer-le-Lac – Yverdon-les-Bains, et qui du même coup ramènerait le trajet ferroviaire à moins de dix minutes entre les supports naturels aujourd'hui ignorés que sont Fribourg pour Payerne et Yverdon-les-Bains pour Estavayer-le-Lac. Quant au trajet routier, plus laborieux, mais nettement amélioré depuis l'ouverture du tronçon autoroutier Morat – Yverdon, il peut aujourd'hui passer indifféremment par Avenches ou Payerne, suivant les heures et les charges de trafic du moment.

En ce qui concerne leurs infrastructures, qui doivent pouvoir aisément être mises en réseau, en exploitant au mieux l'«axe de la Broye», un micro-recensement rapide nous livre une liste riche: un système de formation plus que complet avec une université, deux sites HES, plusieurs sites d'études gymnasiales, des centres professionnels, un parc technologique, bref, un beau petit lot d'opportunités, qui devrait même faire des jaloux, si on prenait la peine de les confier à une gestion rationnelle et centralisée, permettant une mise en valeur maximale de ce qui est aujourd'hui dispersé. Que dire de l'équipement médico-social des plus denses, chapeauté par trois hôpitaux de soins aigus qui, en unissant leurs potentiels respectifs sous une direction unique pourrait mettre à disposition d'une population de 150'000 habitant une des meilleures qualités de soins de Suisse, donc du monde.

Mais il faut commencer par abattre le mur historique et administratif, aujourd'hui incompréhensible pour l'analyste macroéconomique, qui sépare artificiellement les deux piliers externes, mais indispensables, de la région broyarde que sont Fribourg et Yverdon-les-Bains. C'est la seule manière de créer vraiment un mouvement ascendant que cette région ne sera jamais à même de générer toute seule. Outre les atouts naturels et connus de cette plaine en matière touristique, signalons comme anecdote qu'on y dénombre deux golfs Vuisens/FR et Payerne, le premier recrutant le gros de sa clientèle entre Yverdon et Lausanne, le second du côté de Fribourg et jusqu'à Berne! Si les golfeurs ignorent les barrières cantonales, doivent-ils rester les seuls à viser loin?

Et l'Expo.02 dans tout ceci. Elle est précisément l'instrument du rapprochement. L'occasion unique, de remettre en cause, entre l'extrémité ouest du Lac de Neuchâtel et les rives de celui de Morat, les réflexes erronés et les mauvaises habitudes historiques, hérités d'une histoire qui n'a plus rien à voir avec la Suisse romande d'aujourd'hui, plus proche de la France et de l'Europe qu'elle ne l'a jamais été par le passé. La Ville du bout du Lac peut ouvrir à Fribourg les portes de la France; à l'inverse,

celle des Zaehringen peut rapprocher Yverdon-les-Bains de la Suisse alémanique. Ces nouveaux flux de relations sont les seuls à pouvoir rendre la Broye vraiment attrayante.

*Pierre Aeby, président ASPAN/SO,
Estavayer-le-Lac*

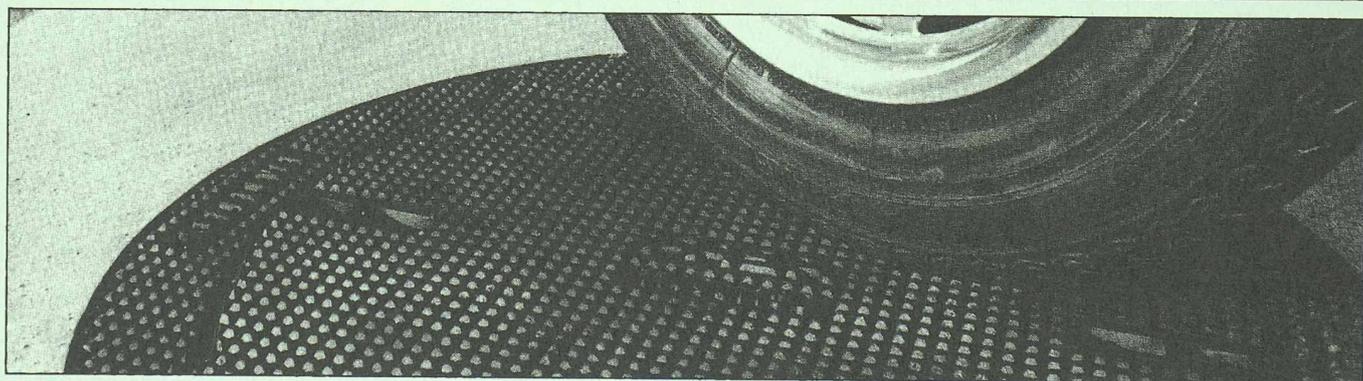
AGENDA

Notre assemblée générale annuelle a été fixée au

Jeudi 8 novembre 2001 à Neuchâtel.

Elle sera suivie d'une journée d'information et de débat, organisée en collaboration avec ECOPARC-Neuchâtel, consacrée au thème de la **ville**, de l'agglomération et du monde rural en prise avec les contraintes environnementales. A partir d'exemples concrets, la ville est passée aux cribles de l'économie, de la société et de l'environnement. Quelques outils utiles vous seront présentés afin de démontrer que la ville peut aussi suivre les objectifs d'un **développement durable**.

Alors, sortez vos agendas.



Une gamme de produits exclusifs et novateurs

L'élimination des nuisances du trafic actuel?

SOLO, des dispositifs **articulés** possédant un joint néoprène continu solidaire du couvercle ou de la grille et leur assurant une bonne stabilité tout en excluant le risque de boitement et de claquement. Leur construction leur confère la fiabilité nécessaire pour les sollicitations les plus extrêmes.

Livrable à dessus fonte en classe D400, E600 et F900
avec ou sans verrouillage (ventilé ou non ventilé en **D400**)
Livrable à remplissage béton en classe D400
avec ou sans verrouillage.
Livrable en grille classe D400

SOLO

Brevet + Patent



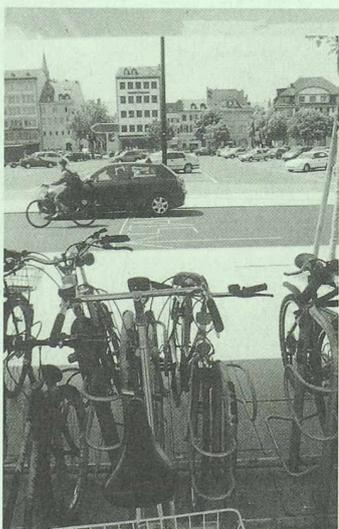
FASA

**FONDERIE ET
MECANIQUES**

**ATELIERS
D'ARDON SA**

CH-1957 Ardon Valais
Téléphone (027) 305 30 30
Téléfax (027) 305 30 40

YVERDON-LES-BAINS: JOUR J MOINS 357



Interview du 23 mai 2001 auprès de MM. Montavon, architecte, chargé de mission Expo.02 et Burgener, architecte-urbaniste du service de l'urbanisme de la Ville.

A moins d'un an de l'ouverture des sites d'EXPO.02 dans les quatre villes choisies, il est paru intéressant à la table de rédaction de prendre contact avec les responsables de l'urbanisme d'Yverdon-les-Bains, centre de gravité de la Suisse romande. Utile aussi d'approcher dans le détail et de l'intérieur ce que l'évènement tant attendu – et tant controversé – représente pour un pôle urbain en prise directe avec l'organisation de son développement.

8 heures 47, je descends du train Interregio en gare d'Yverdon-les-Bains. Peu de monde, juste quelques étudiants traversent la place de la gare. Tiens, elle a passablement changé: revêtement nouveau, pas de mobilier urbain, juste quelques abris-bus et couverts à vélos, un kiosque à journaux. Je me dirige vers la Thièle, entre la gare et le collège, les bus jaunes de la poste – directions Bercher, Donneloye, etc. – attendent leurs usagers. A ma gauche les ateliers des CFF. J'avais un oncle qui y travaillait... un vrai cheminot, consciencieux à la tâche, syndicaliste de surcroît. Souvent, il m'emmenait dans la plaine de l'Orbe où il avait un carré de salades.

Je continue le long de la Thièle, quelques amarrages. J'approche du lac. Une longue barricade me tient à distance du chantier d'Expo.02. «On ne passe pas sans autorisation!». Bon, le service de sécurité joue bien son rôle. Malgré cela, j'arrive à entrevoir de quoi est fait ce chantier: beaucoup de billes de bois, encore entassées dans l'attente de se transformer en plate-forme de rencontres; déjà quelques ébauches de construction. 9 h 00, les tronçonneuses se taisent, c'est la pause. Je poursuis mon chemin. Arrêt bus: Patinoire-piscine, et je remonte vers la ville, le long du canal. Ambiance à la Maigret. J'arrive près du Casino-Théâtre, plus loin, le kiosque à musique: ambiance à la Jacques Brel, décidément...

Juste le temps de prendre un expresso à l'Arc-en-ciel, le long de la rue des Remparts. Je ne dois pas rater mon rendez-vous avec les gens du service de l'urbanisme. Je passe par une ruelle-punaise et je rejoins la place du château. Statue de Pestalozzi, 9 h 40, je suis à l'heure pour mon interview...

Question: Messieurs Montavon et Burgener, comment s'est structuré l'accueil et l'organisation du site d'Yverdon-les-Bains dans le programme d'EXPO.01, puis d'EXPO.02?

Réponse: La décision générale d'organiser une exposition nationale est apparue en 1994 ainsi qu'un appel d'offre pour le dépôt des

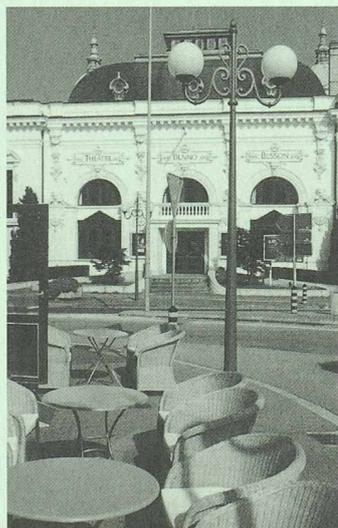
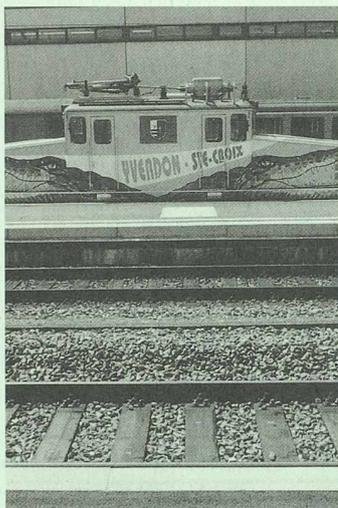
projets. Six cantons (Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Berne, Jura et Soleure) et cinq villes (Yverdon-les-Bains, Morat, Neuchâtel, Bienne et Soleure) ont déposé leur projet qui a été retenu en 1995. L'année suivante fut consacrée à des examens de faisabilité et à l'organisation des procédures. Dès le mois de mai 1996, la Ville a créé un poste afin d'assurer la coordination entre la Municipalité et EXPO.01. L'administration cantonale jouait, et joue encore, le rôle d'interlocuteur administratif ce qui a permis de déposer le plan d'affectation cantonal. Le service de l'aménagement du territoire assure le pilotage de l'opération en relation avec les autres services cantonaux. Le choix du site entre le parc scientifique et technologique (PST) et les rives du lac a été déterminé par le concept des Arteplages, donc sur les rives. La mise à l'enquête publique du plan d'affectation cantonal n'a pas suscité d'oppositions de fonds. Par contre, les défenseurs de l'environnement ont fortement réagi au projet de navettes IRIS. Les investissements de la Ville représentent plus de 20 millions de francs dont 10 pour l'aménagement de la gare (CFF: 5 millions).

Q.: Quels sont les points forts du site d'EXPO.02 à Yverdon?

R.: A part les opérations annexes, deux éléments constituent les points phares d'EXPO.02 à Yverdon-les-Bains: bien entendu, le site des rives du lac sur l'emplacement de l'hippodrome (point 1 du plan de situation générale) et le périmètre de la gare CFF et de la ligne Yverdon/Sainte-Croix (point 2). Il faut également citer le parcours entre la gare et EXPO.02 (point 3) qui représente, bien qu'en dehors de l'enceinte de l'exposition, des opportunités pour l'attractivité de visiteurs.

Q.: Que restera-t-il après EXPO.02?

R.: Peu de choses en fait: une jetée sur le lac et l'aménagement de la rive proprement dite. Il faut signaler à ce propos qu'à l'origine une plate-forme sur pilotis était prévue comme sur les autres sites, mais EXPO.02 a renoncé à l'ARTEPLAGE d'Yverdon pour des raisons techniques. C'est ainsi que le site de l'hippodrome, entre la Thièle et le Mujon, a pris toute son importance. Cet espace représente une superficie supérieure à celle de la vieille ville. Le fait que le projet d'aménagement du site d'EXPO.02, réalisé par le bureau Paschoud, Verdun et Atelier du paysage, ne comporte rien en dur, constitue pour la ville d'Yverdon-les-Bains une opportunité à saisir. Par exemple, le Conseil municipal s'est octroyé les moyens afin de présenter un dossier de candidature au projet romand «Sciences et cité» organisé par M. Charles Kleiber, délégué national à la culture. Yverdon-les-Bains sera mis en concurrence avec Vevey et d'autres villes romandes. Quant à la société de gestion de l'hippodrome, elle a remis son droit de superficie à la Ville après avoir consolidé l'alternative proposée par le haras d'Avenches.



Q. : Les installations à venir après l'exposition devront-elles faire l'objet d'une nouvelle procédure?

R. : Oui, tous les projets à construire en dur après EXPO.02 doivent faire l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête publique. Il faut signaler que le plan d'affectation cantonal est placé sous la haute surveillance de la Confédération.

Q. : Et qu'en est-il du site de la gare?

R. : L'aménagement de la place de la gare a fait l'objet d'un concours de projet gagné par le bureau Bosshardt et Lutzinger de Lucerne (voir le document 2). L'idée consiste à libérer le parvis de la gare de toute circulation individuelle motorisée. Le projet est d'ailleurs déjà réalisé puisqu'il était soumis aux délais d'EXPO.01! Certes, aujourd'hui, la place peut paraître vide et peu propice aux agoraphobes, mais pour EXPO.02, elle sera couverte d'une large marquise éphémère de 1000 m² avec des jeux d'eau. Il conviendra de faire en sorte que l'espace «Gare CFF – Yverdon/Sainte-Croix – place d'Armes (point 4) – Remparts (point 5) – Vieille ville» constitue un ensemble urbain cohérent. Déjà maintenant, l'arborisation permet de constituer un mail, côté gare, identique à celui existant côté remparts. L'idée dominante est de rendre à la place d'Armes son aspect originel d'ensemble aéré entre le casino et le collège. Reste à résoudre deux questions: l'avenir à réserver au jardin japonais et l'épineux problème du stationnement à proximité des commerces de la vieille ville. Cela permettrait de trouver une solution à une question récurrente depuis le référendum de 1980.

Q. : Et les équipements de la gare vont-ils être adaptés à la faveur d'EXPO.02?

R. : Oui, il s'agit de la réalisation des projets suivants: un passage sous les voies avec accès pour les handicapés, la surélévation des quais à 55 cm. Le réaménagement du bâtiment pour les voyageurs et l'aménagement d'un parking P+R (point 6) de l'autre côté des voies sur domaine CFF avec passage inférieur pour piétons.

Q. : A ce propos comment vont s'organiser les itinéraires d'accès des visiteurs à EXPO.02?

R. : A part l'accès au site de l'exposition par le lac, la plate-forme principale de transbordement est bien entendu la gare CFF et son aménagement. Quant aux visiteurs qui se rendront à Yverdon-les-Bains en voiture, ils auront la possibilité de sortir de l'autoroute A5 côté Grandson (point 7) et de gagner un vaste parking (1200 + 700 places). Deux giratoires permettront de fluidifier les déplacements et le contact avec la zone commerciale de Montagny. Depuis ce parking, les visiteurs emprunteront les rames en partie nouvelles de la ligne Yverdon – Sainte-Croix et seront déposés à la gare. En période de forte affluence, il est prévu d'utiliser la jonction sud avec des espaces de stationnement dans le site du PST (point 8). Il faudra compter que 90 % des visiteurs arriveront par la gare dont 40 % dans le nouveau matériel roulant de la ligne Yverdon – Sainte-Croix. Signalons encore qu'un mandat commu-

nal confié à un bureau spécialisé lausannois, permettra de faire évoluer le système des déplacements tous modes en ville d'Yverdon-les-Bains. Enfin, il convient d'indiquer que les transports de services et de marchandises à destination d'EXPO 02 se feront le long de la Thièle et essentiellement de nuit.

Q. : Donc, la gare remplira la fonction de pôle de destination d'EXPO.02. Mais quel sera le cheminement des visiteurs entre la gare et l'entrée de l'exposition?

R. : L'itinéraire est prévu par la rive gauche du canal oriental. Ce cheminement sera agrémenté par des points d'attraction «off shore» comme le pavillon du canton de Vaud et l'aménagement de l'espace situé devant le nouveau bâtiment des Services industriels (point 9) inauguré en mai 2001. Un projet d'animation para-officiel y est prévu.

Q. : Et, au retour, les visiteurs auront-ils l'occasion de se rendre en ville?

R. : Il est prévu que 10 % des visiteurs feront un détour par la ville. Comme il faut s'attendre qu'à la fin d'une journée de visite, ils auront «les chaussettes au bout des orteils» la ville d'Yverdon-les-Bains a prévu un circuit culturel avec un programme d'animation au budget à hauteur de frs 600'000.– orienté sur le calme et le repos.

Q. : Du point de vue de l'hébergement, comment cela va-t-il se passer?

R. : D'abord, un plan de logements pour le personnel de l'exposition (84 logements) est en voie d'être légalisé sur la parcelle communale des SI. Pour les visiteurs, plusieurs solutions vont être réalisées:

- un plan partiel d'affectation sur le camping aux Iris et sur la rive gauche de la Thièle,
- un hôtel modulaire est prévu sur ce dernier site (point 10), financé par la caisse de pension de Nestlé. Après EXPO.02, ces modules seront transférés à la rue Haldimand à l'usage des étudiants,
- des logements proches du canal Ouest,
- enfin, un centre sportif sera aménagé aux «Iles» (point 11).

Q. : Mais n'y aura-t-il pas d'aménagements proprement urbanistiques – à part la place de la gare – qui seront réalisés à la faveur d'EXPO.02?

R. : Oui, rassurez-vous! La Ville d'Yverdon-les-Bains a mis sur pied un programme d'aménagement de l'avenue des Bains (voir le document 3) entre le pont du chemin de fer, au sud de la ville, et le canal du Buron (point 12). Ce programme est destiné à remplir plusieurs objectifs:

- le réaménagement du parc d'Entremont en relation avec l'établissement des bains et la maison d'hôtes du Conseil municipal,
- le réaménagement du parc public proche de la zone hôtelière,
- la transformation de la chaussée en espace d'avenue et d'entrée de ville agrémenté d'une arborisation, d'un large trottoir et d'une piste cyclable avec un dispositif de modération du trafic individuel motorisé.

VILLE D'YVERDON-LES-BAINS
 SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME
 HOTEL-DE-VILLE TEL. (024) 423 62 41

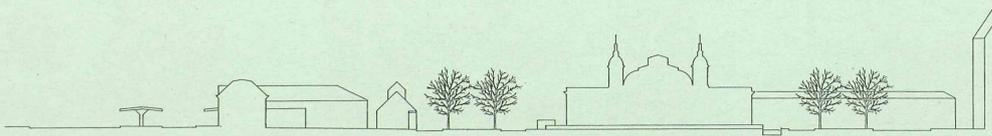
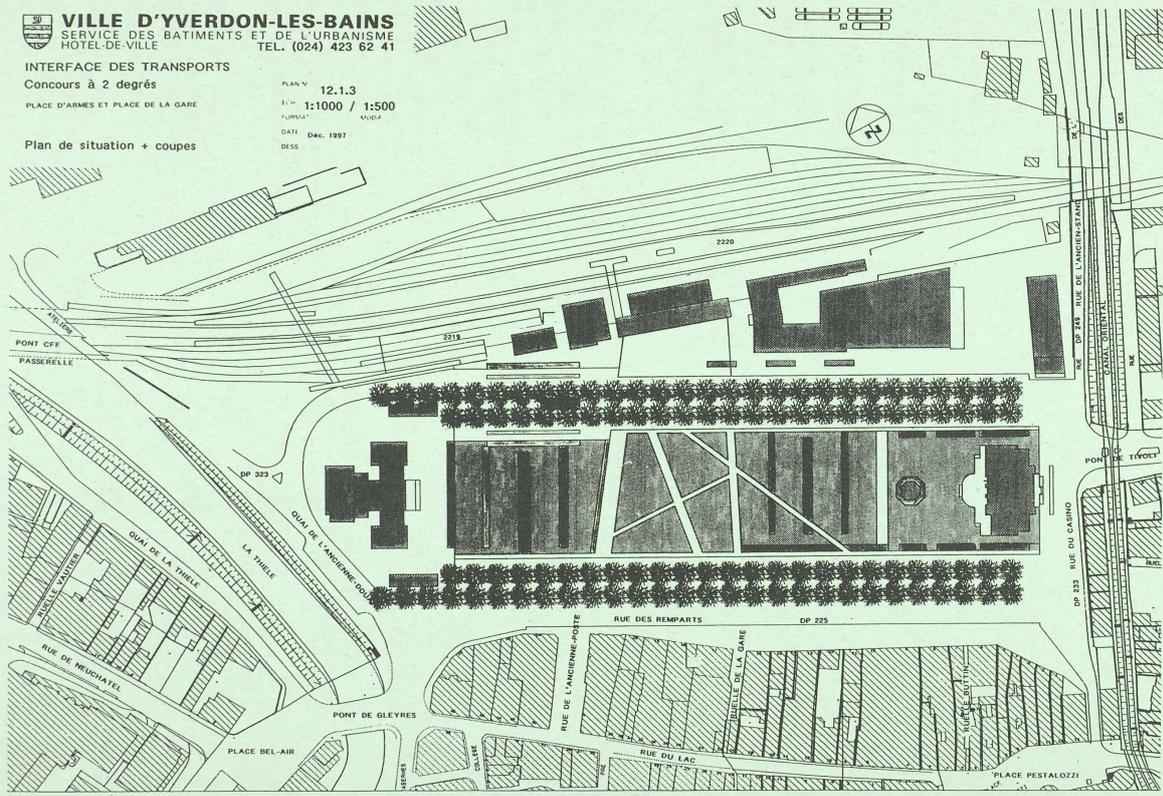
INTERFACE DES TRANSPORTS

Concours à 2 degrés

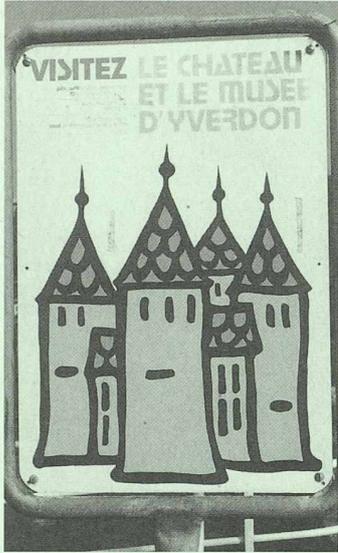
PLACE D'ARMES ET PLACE DE LA GARE

PLAN V 12.1.3
 ECH. 1:1000 / 1:500
 L'URBANISME
 DATE Dec. 1997
 DESS

Plan de situation + coupes



EXPOSITIONS NATIONALES

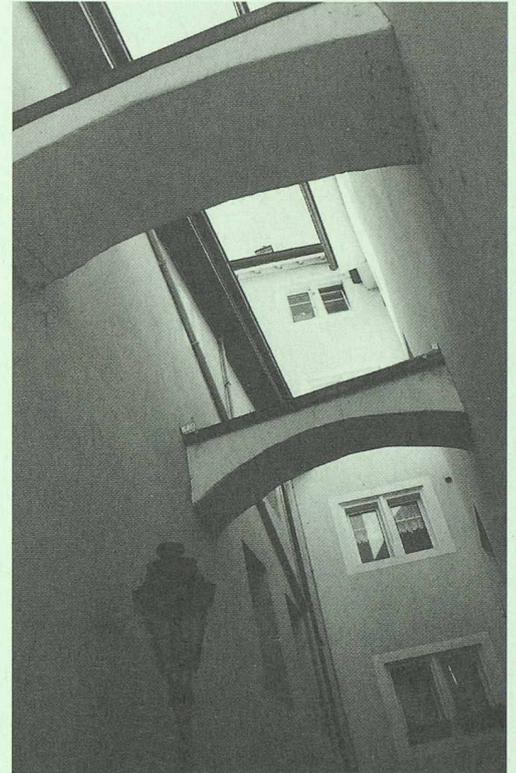


Cet ensemble permettra de donner à l'entrée sud de la ville un caractère digne de l'urbanisme de la vieille ville et de ses abords.

Q. : Dans le fond, tout sera bien qui finira bien à Yverdon-les-Bains?

R. : Non, pas tout à fait puisqu'on aura à regretter le fait que le pont-levis de l'embouchure de la Thièle ne pourra pas être réalisé pour EXPO.02 faute d'appui financier. En effet, sur un coût budgété à 4 millions, EXPO.02 n'était disposée à ne verser que 200'000.- frs. Un bac à chaîne pourra y remédier ou un dispositif de petit train à moteur thermique ou électrique qui devra remonter jusqu'au premier pont routier. Autre déception: le fait que le projet d'unifier et de coordonner les efforts des offices de tourisme des cantons des «Trois lacs» n'a pas abouti.

Q. : Quelles conclusions partielles tirez-vous à 357 jours de l'ouverture d'EXPO.02?



R. : Les leçons que nous pouvons tirer de cette expérience sont, pour l'instant les suivantes:

- la Ville n'avait pas de projets clairement identifiés dès le début des opérations, ce qui a eu pour effet que nous n'avions pas les outils et l'initiative nécessaires pour négocier à pied d'égalité avec EXPO.01 puis EXPO.02,
- par contre, on peut dire que nous sommes satisfaits des synergies qui se sont développées en matière de renforcement des infrastructures urbaines. EXPO.02 a ainsi «boosté» le développement de l'urbanisme et la qualité des équipements,
- on reste un peu sur notre faim quant à l'aménagement des bords de lac, par contre, l'avantage sera de disposer d'une «table rase», à l'issue de l'exposition.
- Il convient maintenant de réfléchir sur les moyens financiers à mettre en oeuvre pour l'«après EXPO.02»...

Reportage et photographies: Michel Jaques

Billets. La vente des billets débutera en octobre 2001. D'ici l'ouverture de l'Expo en mai 2002, les billets seront 20% moins chers. Le passage de la vente à la mise en place se succède.

Tickets. Der Ticketverkauf beginnt im Oktober 2001. Im Vorverkauf bis zur Eröffnung der Expo.02 werden die Eintrittspreise 20 Prozent tiefer sein. Der 3-Tagespass lässt den Besucherinnen und Besuchern die Wahl der Besuchstage offen.

Transports. L'Expo encourage les visiteurs à emprunter les transports publics pour se rendre au Pays des Trois-Lacs. Un concept a été mis en place pour gérer le trafic. Des liaisons par voie d'eau sont également prévues entre les différents arteplices.

Transport. Die Expo.02 möchte die Besucher dazu ermutigen, das Dreiseen-Land mit den öffentlichen Verkehrsmitteln zu erreichen. Sie hat dafür ein entsprechendes Verkehrskonzept erarbeitet. So wird es möglich sein, per Schiff zwischen den Arteplices zu verkehren.

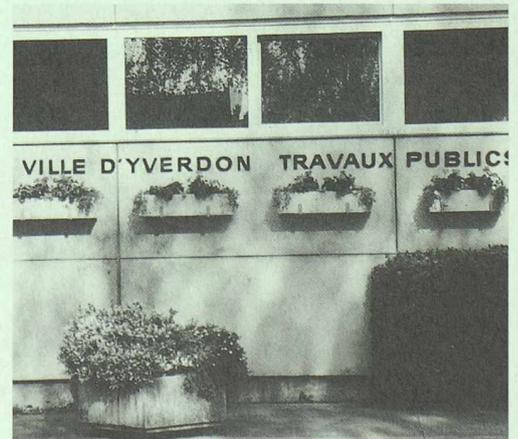
Environnement. Expo.02 accorde une place primordiale à la protection de l'environnement. Celle-ci est garantie par un système de management, qui veille au respect de la nature à tous les niveaux: bruit, sols, écosystèmes ou paysages par exemple.

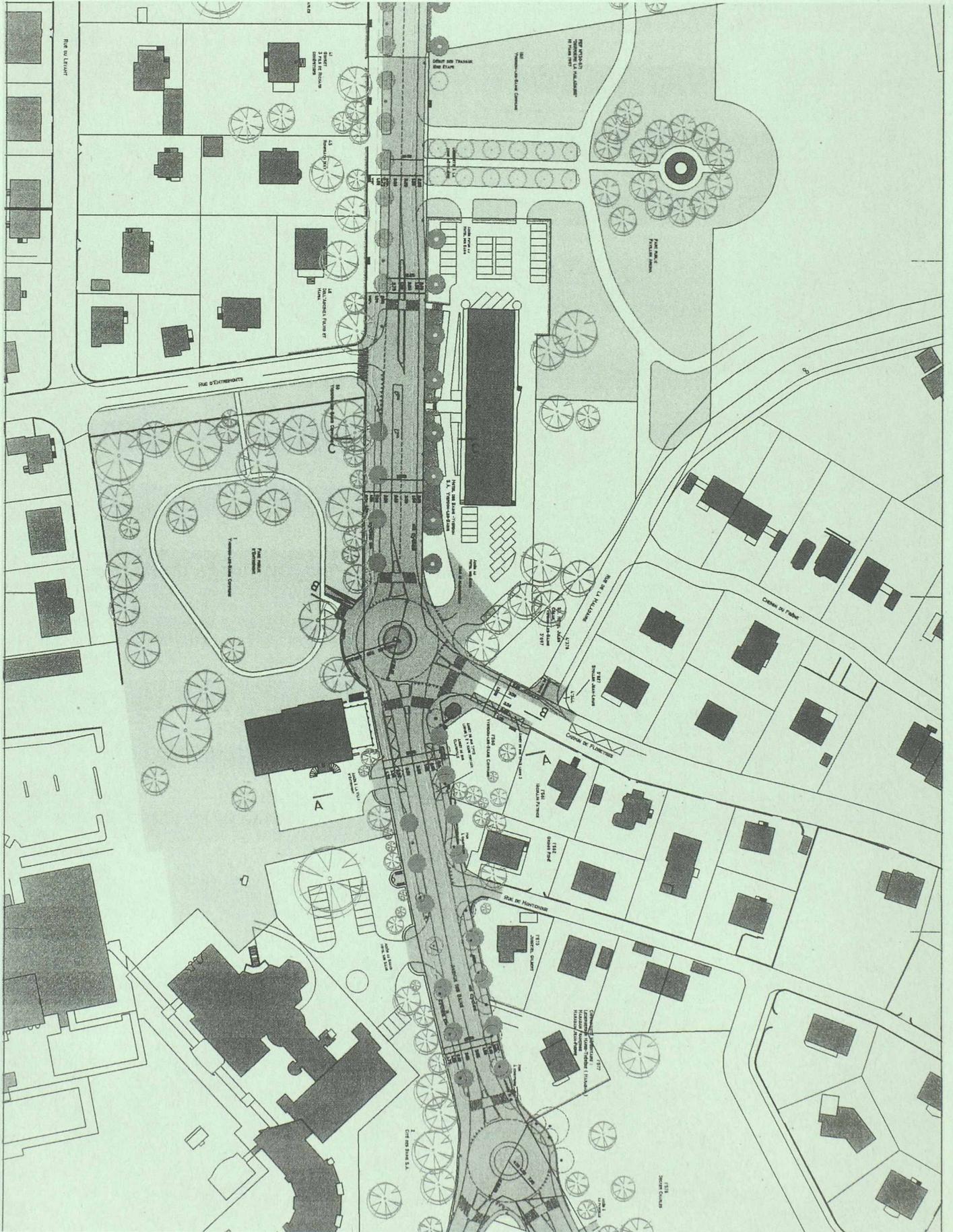
Umweltschutz. Die Expo.02 räumt dem Umweltschutz einen hohen Stellenwert ein. Ein eigens zu diesem Zweck eingerichtetes Management überwacht den Schutz der Natur in den verschiedenen Bereichen wie Lärm, Boden, Ökosystem oder Landschaft.

**A bientôt
imagiNatio**

Soyez de la fête dès le 15 mai 2002. D'ici là, rendez-vous sur www.expo.02.ch.

Official Partners Expo.02: ABB, COMPAG, COOP, etc.





Yverdon-les-Bains: Mise en valeur de l'avenue des Bains